

Réf: Dossier 283114

Avis de constitution

SOCIETE « ETABLISSEMENT XIMING »

Siège ABIDJAN ADJAME DERRIERE LA MAIRIE, Lot 00,  
Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 29 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETABLISSEMENT XIMING »

Objet : VENTE DE CHAUSSURES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ADJAME DERRIERE LA MAIRIE, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M LIN WANLI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01688 du 23/02/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10675/GTCA/RC/2024 du 23/02/2024

